



HAL
open science

Enquête sur le devenir des étudiantes et étudiants diplômé.e.s de licence de sociologie à Aix-Marseille Université entre 2009 et 2022 -Premiers résultats Juin 2023

Corine Eyraud, Emilie Chételat-Pelé, Estelle Véronis

► To cite this version:

Corine Eyraud, Emilie Chételat-Pelé, Estelle Véronis. Enquête sur le devenir des étudiantes et étudiants diplômé.e.s de licence de sociologie à Aix-Marseille Université entre 2009 et 2022 -Premiers résultats Juin 2023. 2023. halshs-04405351

HAL Id: halshs-04405351

<https://shs.hal.science/halshs-04405351>

Preprint submitted on 19 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Enquête sur le devenir des étudiantes et étudiants diplômé.e.s de licence de sociologie à Aix-Marseille Université entre 2009 et 2022

– Premiers résultats Juin 2023 –

Corine Eyraud, Emilie Chételat, Estelle Véronis

Présentation de l'enquête

Très peu de travaux existent sur le devenir des étudiant.e.s diplômé.e.s de sociologie. Ceux qui existent portent sur les étudiant.e.s diplômé.e.s de master¹, or la licence de sociologie est une licence généraliste et toute personne qui enseigne en premier cycle de sociologie sait par expérience que les étudiant.e.s poursuivent leurs études dans des domaines très variés. Mais ce savoir de l'expérience n'est confirmé ni précisé, à notre connaissance, par aucune enquête.

Le questionnaire de cette enquête a été réalisé par Corine Eyraud et les étudiantes et étudiants du master 2 de sociologie de l'année 2022-2023² dans le cadre de l'unité d'enseignement « Les métiers de la sociologie ». Il comportait les sept rubriques suivantes :

- Baccalauréat
- Parcours universitaire
- Séjours à l'étranger et stages
- Travail étudiant
- Parcours professionnel : premier emploi et périodes ultérieures (avant l'emploi actuel)
- Parcours professionnel : emploi actuel
- Profil

Les thématiques, sous thématiques et la formulation des questions se sont inspirées de celles de l'enquête Génération du Céreq³ et de celles des enquêtes d'insertion professionnelle auprès des diplômé.e.s de master réalisées par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) d'Aix-Marseille

¹ O. Piriou, « Que deviennent les diplômés de sociologie ? Un état de la discipline et de son avenir », *Socio-logos*, 2008, n°3 ; F. Bertrand et L. Gaussoit, « Enquête sur le devenir de masterants de sociologie. Une mise en perspective de l'origine et des destinées scolaires au prisme de la professionnalisation de la discipline », *Socio-logos*, 2021, n°15.

² Nous remercions pour ce travail Lucas Ametepe, Clémentine Desse, Emilien Dutry, Yasmina El Jaouari, Julien Farel-Bano, Nahida Ibrahim, Lola Le Bris, Margaux Ligonnière, Kilina Moullier, Louise Rautureau, Léa Rodriguez, Herma Toba Mafiteta et Emma Versailles. Clémentine Desse et Emilien Dutry ont, qui plus est, participé au travail de saisie du questionnaire sur Limesurvey.

³ Céreq, *Enquête Génération. Quand l'école est finie. Premiers pas dans la vie active de la Génération 2017*, 2022.

Université⁴ (AMU), afin de pouvoir comparer nos propres résultats avec ceux du Céreq et de l'OVE d'AMU⁵.

Depuis l'année universitaire 2008-2009, l'université demande aux étudiant.e.s d'indiquer leur adresse mail personnelle au moment de leur inscription administrative. La Direction des études et de la vie étudiante (DEVE) d'Aix-Marseille Université a ainsi pu nous procurer la liste des étudiant.e.s diplômé.e.s de licence de sociologie entre juin 2009 et juin 2022 avec leur adresse mail personnelle. Cela représente 741 personnes.

Le recueil a été conduit de mi-décembre 2022 à fin février 2023 dans le cadre d'une enquête en ligne (le questionnaire ayant été saisi sur LimeSurvey), trois mails de relance ont été envoyés. 324 personnes ont répondu à l'enquête⁶, ce qui représente un taux de réponse moyen de 43,7 %.

Les messages ont été envoyés par un logiciel de publipostage, ce logiciel permet de savoir qui n'a pas lu les messages envoyés, car notre crainte dès le départ était que les adresses mail personnelles données à la scolarité au moment de l'inscription ne soient plus valides ou plus utilisées. Et en effet, seulement 559 personnes ont lu au moins un de nos messages, ce qui signifie que 182 personnes n'utilisaient plus l'adresse mail en question ; bien évidemment c'était d'autant plus le cas pour des promotions plus anciennes. Si on calcule le taux de réponse non plus sur le nombre de diplômé.e.s de licence mais sur le nombre de personnes ayant lu le message, le taux est alors de 58 %.

Champ de l'enquête et répondant.e.s

Année d'obtention de la licence	Nombre de licencié.e.s	Nombre de répondant.e.s	Taux de réponse sur licencié.e.s	Nombre de personnes ayant lu le message	Taux de réponse sur lecteurs.rices d'un message
2009	50	12	24,0	22	54,5
2010	59	9	15,3	22	40,9
2011	51	15	29,4	31	48,4
2012	37	16	43,2	24	66,7
2013	48	17	35,4	31	54,8
2014	41	14	34,1	25	56,0
2015	39	20	51,3	31	64,5
2016	49	24	49,0	40	60,0
2017	51	22	43,1	37	59,5
2018	57	31	54,4	49	63,3
2019	47	25	53,2	45	55,6
2020	65	35	53,8	60	58,3
2021	86	49	57,0	82	59,8
2022	61	35	57,4	60	58,3
TOTAL	741	324	43,7	559	58,0

⁴ [https://sphinx-manage.univ-amu.fr/report/\(T\(qy7qxbmlvb\)\)/r.aspx](https://sphinx-manage.univ-amu.fr/report/(T(qy7qxbmlvb))/r.aspx)

⁵ Même si nos résultats ne sont pas totalement comparables, en particulier du fait de la constitution différente de nos populations. Ces deux enquêtes sont des suivis de cohorte : l'enquête Génération du Céreq porte sur une population sortie du système éducatif la même année (dernière enquête : les sortants du système éducatif en 2017 interrogés 3 ans après leur sortie, soit en 2020), quel que soit le niveau ou le domaine de formation atteint ; les enquêtes de l'OVE d'AMU portent sur les étudiant.e.s diplômé.e.s de master la même année. Notre enquête porte, dans le même temps, sur 14 cohortes : les étudiant.e.s diplômé.e.s de licence de sociologie entre 2009 et 2022.

⁶ Mais 265 réponses complètes et 59 réponses incomplètes. Le plus souvent c'est la dernière rubrique « profil » qui n'a pas été remplie, mais certain.e.s répondant.e.s se sont arrêtés de manière étalée à partir de la fin du parcours universitaire.

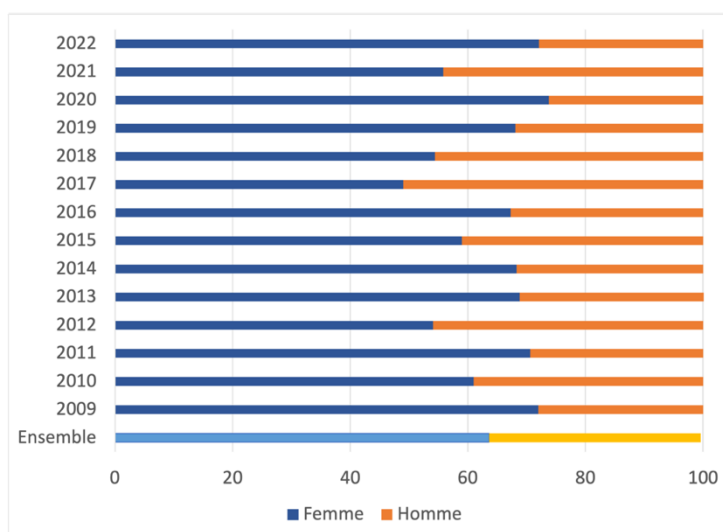
Le document qui suit est un premier descriptif des réponses à ce questionnaire, essentiellement à partir de tris à plat ; une analyse plus poussée suivra.

A. Qui sont nos répondantes et répondants ?

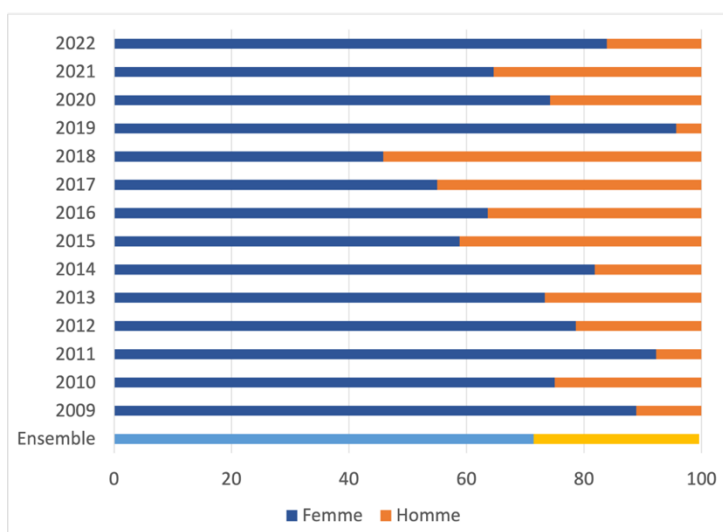
En termes de genre

Le fichier des diplômé.e.s de licence fourni par la Direction des études et de la vie étudiante nous donnait quatre informations : le nom, le prénom, l'adresse mail personnelle et le genre. Sur cette variable, nous pouvons donc comparer la répartition de nos répondant.e.s à celle des diplômé.e.s.

Promotion de diplômé.e.s en fonction du genre (en %)



Promotion de répondant.e.s en fonction du genre (en %)



Deux remarques :

- Une promotion de diplômé.e.s est composée, en moyenne sur 2009 à 2022, de 64 % de femmes ; cette proportion peut aller de 49 % en 2017 à 74 % en 2020. Ce pourcentage moyen (64 %) correspond à un phénomène bien connu par la sociologie de l'éducation : la répartition genrée des choix disciplinaires d'études. On trouve ainsi nationalement environ 70 % de femmes dans les filières langue et LSH, 40 % dans les disciplines scientifiques et moins de 30 % dans les formations d'ingénieurs⁷. En sachant que la sociologie est plus féminisée que les autres sciences humaines et sociales : en première année de sociologie en 2016, il y avait nationalement 75 % de femmes contre 69 % en moyenne en SHS⁸. 75 % de femmes en moyenne nationalement en première année de sociologie et 64 % de femmes en moyenne diplômées de licence de sociologie à Aix-Marseille Université sur 14 années ; on peut faire l'hypothèse, que nous n'avons les moyens ni de confirmer ni d'infirmer, que les femmes inscrites en première année de sociologie terminent moins souvent que les hommes leur licence.
- Dans tous les cas, nous avons en moyenne sur les 14 années étudiées 64 % de femmes diplômées de licence de sociologie, alors qu'elles sont 71 % au sein des personnes ayant répondu à notre enquête. Elles sont ainsi surreprésentées au sein de nos répondants de 7 points.

En termes de baccalauréat

Nos répondant.e.s, diplômé.e.s de licence de sociologie ayant passé leur bac en France ont obtenu à 91 % un bac général, à 7 % un bac technologique et à 2 % un bac professionnel⁹. Alors que sur l'ensemble des néo-bachelier.e.s inscrit.e.s en première année de sociologie nationalement en 2016, on trouve 68 % de bachelier.e.s généraux, 21 % de bachelier.e.s technologiques et 10 % de bachelier.e.s professionnels¹⁰.

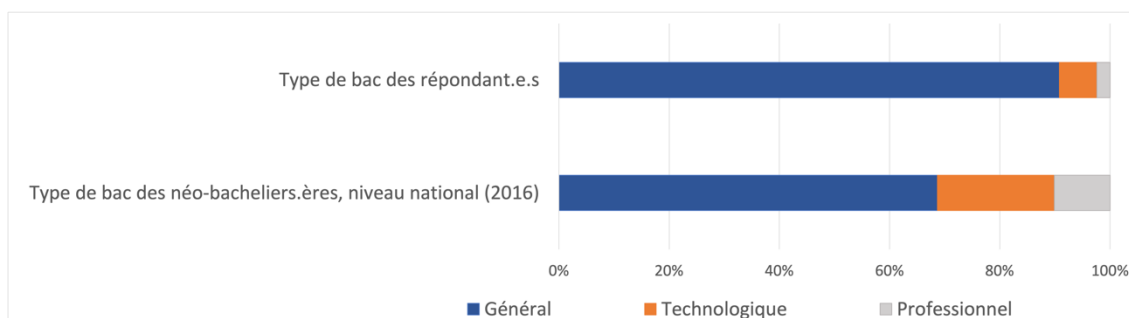
⁷ Ministère de l'éducation nationale, *Repères et références statistiques*, 2022, p. 181.

⁸ M. Rossignol-Brunet, « Entrer en sociologie. Profils et débuts de parcours des néo-bachelier.e.s admis.e.s en licence sur APB », *Socio-logos*, 2021, n°15, p. 4.

⁹ Un.e seul.e étudiant.e parmi nos répondant.e.s a obtenu une équivalence au baccalauréat en France (DAEU).

¹⁰ M. Rossignol-Brunet, op.cit., p. 5, il s'agit des inscriptions sur APB (plate-forme qui a précédé Parcoursup) ; les étudiants étrangers ne passant pas par la même plate-forme d'inscription, ils ne sont pas pris en compte dans cette étude, nous avons donc rendu nos statistiques comparables avec celles de cet article en enlevant les répondant.e.s ayant obtenu une équivalence à l'étranger (8 % des effectifs totaux) de nos calculs.

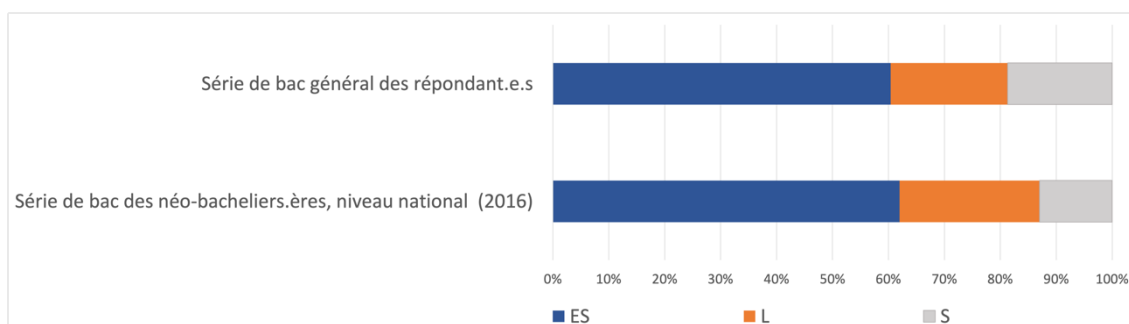
Type de bac (en %)



La proportion des bachelier.e.s généraux ayant obtenu leur licence de sociologie est plus élevée que la proportion des bachelier.e.s généraux inscrit.e.s en première année de licence. Les bachelier.e.s technologiques et professionnels sont plus nombreux.ses à ne pas obtenir leur licence, soit parce qu'ils et elles sont plus nombreux.ses à être en situation d'échec et d'abandon à l'issue de la première année, soit parce qu'ils et elles sont plus nombreux.ses à se réorienter après une première année en licence de sociologie, par exemple vers des BTS¹¹.

Quand nos répondant.e.s ont obtenu un bac général, il s'agit à 60 % d'un bac ES, à 21 % d'un bac L et à 19 % d'un bac S. Sur l'ensemble des néo-bachelier.e.s inscrit.e.s en première année de sociologie nationalement en 2016 ayant un bac général, 62 % ont un bac ES, 25 % un bac L et 13 % un bac S¹². Les bacs S sont ainsi un peu plus nombreux à terminer leur licence.

Répartition des bacs généraux par série de bac (en %)



En termes d'origine géographique, nos répondant.e.s ont obtenu à 60 % leur bac dans l'académie d'Aix-Marseille, à 20 % dans une académie limitrophe (dont 12 % dans celle de Nice),

¹¹ Nous savons qu'un certain nombre d'entre elles et eux viennent à l'université dans l'attente d'être pris.es dans d'autres filières telles que les BTS ; leur arrêt des études de sociologie peut donc également signifier, non pas un échec ou un abandon, mais une réussite dans leurs projets. Pour savoir ce qu'il en est, il faudrait réaliser une enquête auprès des étudiant.e.s de première année plusieurs années (nombre à définir) après leur inscription (cf les suivis de cohorte de bachelier.e.s réalisés par le ministère, par exemple : Ministère de l'éducation nationale, *Repères et références statistiques*, 2022, p. 198-199). Ces questions sont bien analysées et documentées en ce qui concerne l'Université de Poitiers dans R. Bodin et S. Orange, *L'université n'est pas en crise*, Editions du Croquant, 2013, et d'un point de vue national dans C. Huguée et T. Poullaouec, *L'université qui vient. Un nouveau régime de sélection scolaire*, Raisons d'Agir, 2022.

¹² M. Rossignol, op. cit., p. 5 ; calculs par nos soins à partir du tableau 2.

à 8 % un bac ou une équivalence à l'étranger, à 2 % un bac dans les DOM-TOM et à 10 % un bac dans une vingtaine d'académies non limitrophes.

En termes d'origine sociale

L'origine sociale des étudiantes et étudiants est analysée par la sociologie de l'éducation à partir de la variable « PCS des parents ». Cela pose au moins deux problèmes.

Premièrement, l'information provient de l'auto déclaration des étudiant.e.s au moment de leur inscription, réalisée aujourd'hui sur une plate-forme. Les erreurs et sous ou surévaluations sont nombreuses¹³.

Deuxièmement, la quasi-totalité des enquêtes caractérise un ménage par la profession d'un de ses individus, pendant longtemps cela a été le « chef de famille », c'est aujourd'hui la « personne de référence ». Cette situation est insatisfaisante à au moins deux niveaux. D'une part, toutes les enquêtes ne définissent pas pareillement la « personne de référence », ce qui empêche la comparabilité et la cumulativité ; et quand il s'agit d'auto-déclaration une marge importante d'interprétation existe. D'autre part, on réduit la situation socioprofessionnelle d'un ménage à un seul individu ; on ne rend ainsi pas compte de la spécificité des ménages seuls par rapport aux couples et on laisse dans l'ombre les différences entre les situations des couples homogames et celles des couples hétérogames.

Face à cela, un travail important a été mené à partir de 2018 au sein du Conseil national de l'information statistique (CNIS)¹⁴ en vue de produire une « PCS ménage » ; ce travail est achevé et la PCS Ménage est disponible depuis 2022¹⁵, autant dire que l'on dispose, pour l'instant, de très peu d'enquêtes l'utilisant. Mais elle a un avenir intéressant, elle constitue un pas très important et permet d'envisager une large gamme de nouvelles investigations, au niveau du ménage donc, sur des questions classiques de la sociologie. Ceci étant, ce n'est pas elle que nous avons utilisée, car nous ne disposons d'aucune autre enquête l'utilisant et nous permettant des comparaisons. Mathieu Rossignol-Brunet¹⁶, voulant tenir compte de la PCS de chacun des parents, a produit une nomenclature de la « PCS des deux représentants légaux » et l'a mise en œuvre sur les données du ministère de l'Education nationale (APB) de 2016 concernant les admis.es en L1 de sociologie, les admis.es en L1 de SHS, et les admis.es dans l'ensemble de l'enseignement supérieur. C'est cette nomenclature que nous avons utilisée ici¹⁷.

¹³ Des sociologues ont analysé ce problème et ce que l'on pouvait en tirer : D. Merllié, « Une nomenclature et sa mise en œuvre. Les statistiques sur l'origine sociale des étudiants », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1983, vol.50, p. 3-47 ; et J. Peneff, « La fabrication statistique ou le métier du père », *Sociologie du travail*, 1984, 26-2, p. 195-211. On peut également se reporter à C. Eyraud, « La sociologie et le chiffre. Ou existe-t-il des nombres objectifs ? », In Pariente A., *Les chiffres en finances publiques*, Mare & Martin, 2019, p. 247-265 ; disponible en ligne :

<https://corine-eyraud.fr/2019/07/11/la-sociologie-et-le-chiffre-ou-existe-t-il-des-nombres-objectifs/#more-103>

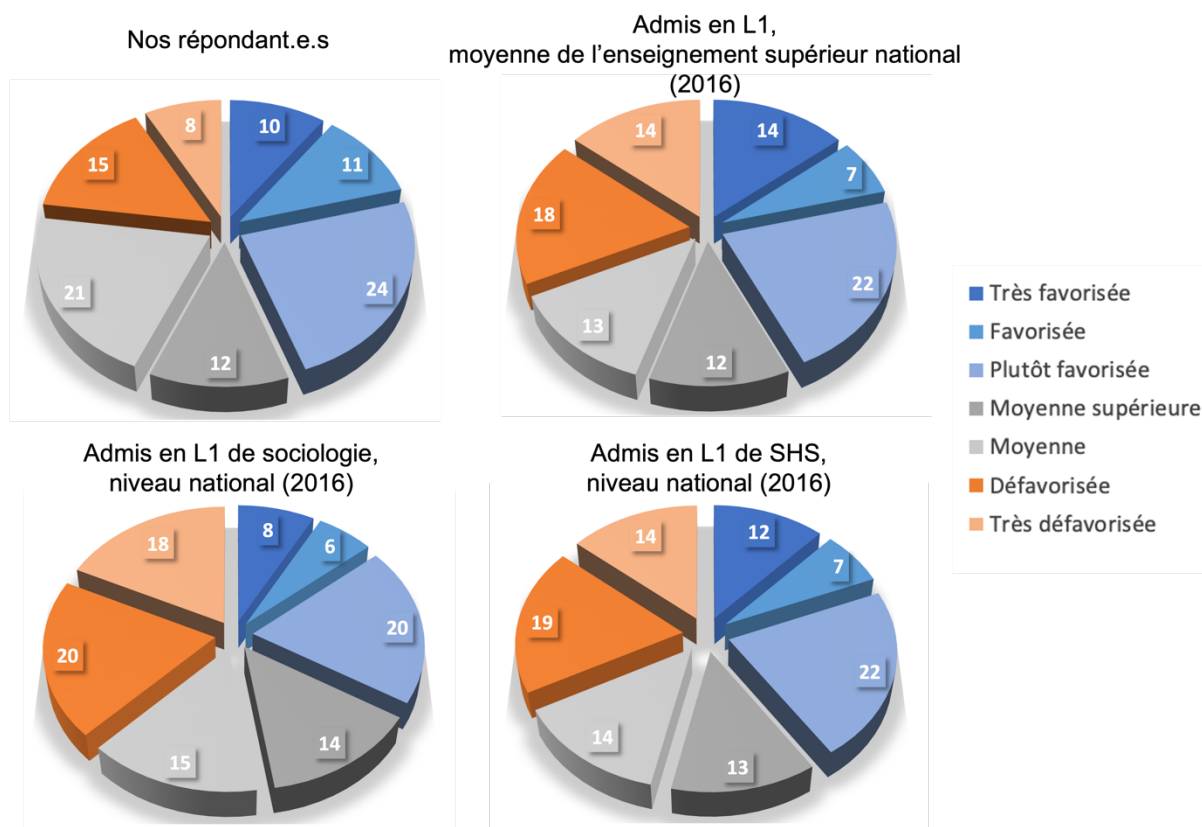
¹⁴ Le CNIS est l'organisme chargé de la concertation entre les producteurs et les utilisateurs de la statistique publique : <https://www.cnis.fr/>

¹⁵ T. Amossé, J. Cayouette-Remblière, « Une nouvelle nomenclature, la PCS Ménage », *Economie et statistique*, 2022, n°532-533, p. 135-153.

¹⁶ M. Rossignol-Brunet, op. cit., p. 4.

¹⁷ Pour sa compréhension se référer à l'annexe à la fin de ce document.

PCS de la famille des étudiant.e.s (en %)



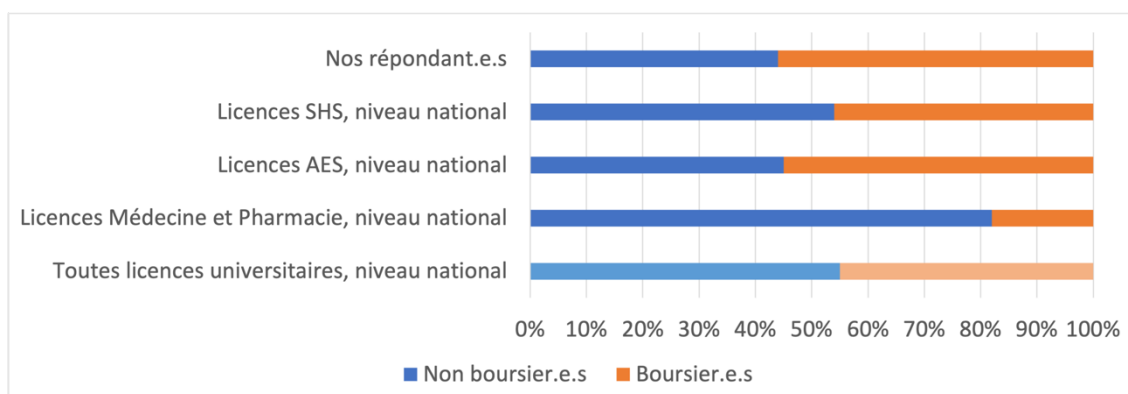
Tous les travaux en sociologie de l'enseignement supérieur le montrent : les étudiantes et étudiants de sociologie sont globalement des étudiantes et étudiants d'origine sociale plus modeste, en particulier celles et ceux inscrit.e.s en 1^{ère} année comparé.e.s aux étudiant.e.s inscrit.e.s en 1^{ère} année dans tout l'enseignement supérieur, voire également en SHS¹⁸. Mais le profil social des étudiantes et étudiants ayant obtenu une licence de sociologie change de manière importante par rapport aux admis.es en 1^{ère} année. Au sein de nos répondant.e.s, la part des étudiantes et étudiants issus de ménages très favorisés, favorisés et plutôt favorisés est plus importante qu'elle ne l'est au sein des admis en 1^{ère} année de sociologie ; tandis que la part des étudiantes et étudiants issus de ménages défavorisés et très défavorisés y est beaucoup moins importante. Les enfants des ménages plus défavorisés sont plus nombreux à ne pas obtenir leur licence soit parce qu'ils sont plus nombreux à être en situation d'échec et d'abandon à l'issue de la première année, soit parce qu'ils sont plus nombreux à se réorienter après une première année en licence de sociologie, par exemple vers des BTS¹⁹.

¹⁸ B. Convert, « Des hiérarchies maintenues. Espace des disciplines, morphologie de l'offre scolaire et choix d'orientation en France, 1987-2001 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2003, n° 149, p. 61-73 ; B. Convert, « Espace de l'enseignement supérieur et stratégies étudiantes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2010, n°183, p. 14-31 ; Y. Renisio, « L'origine sociale des disciplines », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2015, n°210, p. 10-27 ; M. Rossignol, op. cit.

¹⁹ Cette remarque est la même que celle que nous faisons concernant les bacs technologiques et professionnels (note 11 ci-dessus), ce qui n'a rien d'étonnant dans la mesure où les enfants de ménages défavorisés sont plus souvent des bachelier.e.s technologiques et professionnels, ou, dit autrement, les bachelier.e.s technologiques et professionnels sont plus souvent issu.e.s de ménages défavorisés.

Le pourcentage de boursier.e.s dans une formation est également un indicateur de l'origine sociale de ses étudiantes et étudiants.

Non boursier.e.s et boursier.e.s (en %)



Ainsi 56 % des répondant.e.s à l'enquête²⁰ se sont déclaré.e.s boursier.e.s²¹, alors que c'est nationalement le cas de 45 % d'étudiantes et étudiants en licences universitaires. Cela dit il s'agit d'une moyenne qui cache des différences de situation importantes : de 19 % en médecine et pharmacie à 55 % en AES ; les SHS se trouvant, avec 46 %, dans la moyenne des licences universitaires²².

B. Les parcours de nos répondantes et répondants du baccalauréat à la licence de sociologie

Licence de sociologie = 1^{ère} inscription ?

Pour plus de la moitié de nos répondant.e.s (53 %, soit 171 personnes sur 324), la licence de sociologie n'a pas été leur première inscription dans l'enseignement supérieur. Si nous enlevons les 31 personnes qui se sont inscrites en licence de sociologie en parallèle de leur classe préparatoire, les 140 personnes concernées se sont préalablement inscrites dans des formations variées, avec parfois des « parcours multiples »²³ avec ou sans césure :

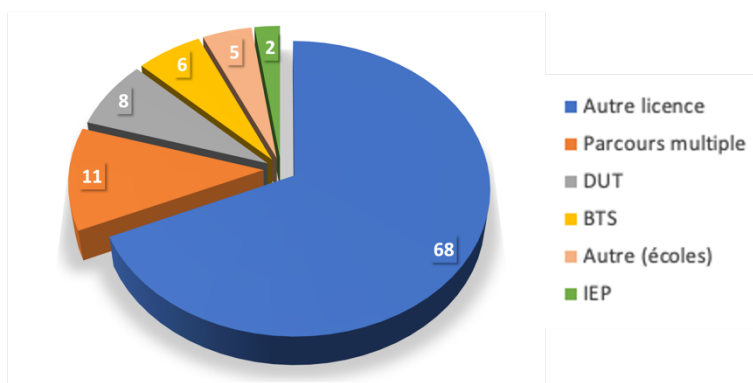
²⁰ 149 boursier.e.s parmi les 265 personnes qui ont répondu à cette partie du questionnaire.

²¹ La bourse sur critères sociaux comporte 8 échelons (de 0 bis à 7), les échelons 0 bis et 1 correspondent à des situations économiques familiales bien différentes des échelons 6 ou 7. Les 56 % de boursier.e.s parmi nos répondant.e.s peuvent correspondre à la somme des ménages moyens supérieurs (12 %), moyens (21 %), défavorisés (15 %) et très défavorisés (8 %).

²² Ministère de l'éducation nationale, *Repères et références statistiques, 2022*, p. 343.

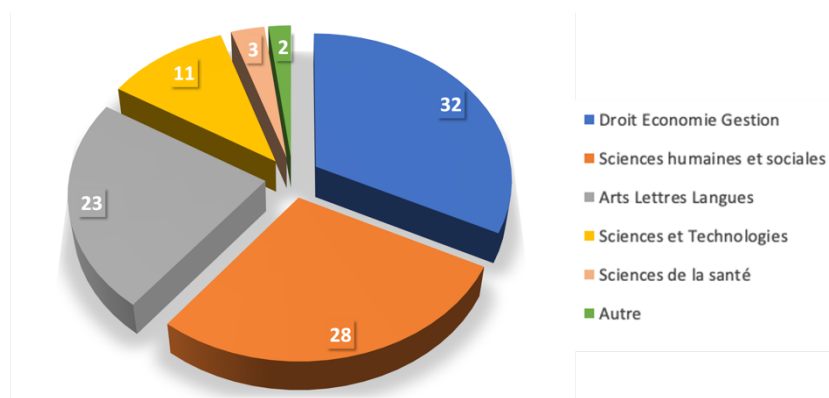
²³ Quelques exemples de parcours multiples avant la licence de sociologie : une année en AES puis une année en BTS, une année en BTS puis 2 années en arts plastiques avec redoublement, une année en droit puis une année en histoire suivie d'une année en BTS, une année en anglais suivi d'un BTS complet en gestion...

Première inscription dans l'enseignement supérieur des non-primoentrant.e.s (en %)



Celles et ceux (65 % des non-primoentrant.e.s) qui ont réalisé de quelques mois à 2 ou 3 années d'autres licences universitaires l'ont également fait dans le cadre de licences très variées :

Type de licences universitaires (en %)



Durée d'obtention de la licence

Parmi les personnes pour qui l'inscription en licence de sociologie était la première inscription post-bac, 80 % ont obtenu leur licence en 3 ans, 16 % en 4 ans, 3 % en 5 ans et seulement deux personnes en 7 ans (pour l'une en ayant interrompu ses études pour raisons financières pendant 3 ans).

Parmi les personnes pour qui l'inscription en licence de sociologie n'était pas la première inscription post-bac, 28 % ont malgré tout obtenu leur licence en 3 ans (ré-orientation en cours ou à l'issue du premier semestre), 35 % en 4 ans, 18 % en 5 ans, 9 % en 6 ans et 10 % en 7 ans et plus dans le cadre, pour ces dernier.e.s, de parcours multiples.

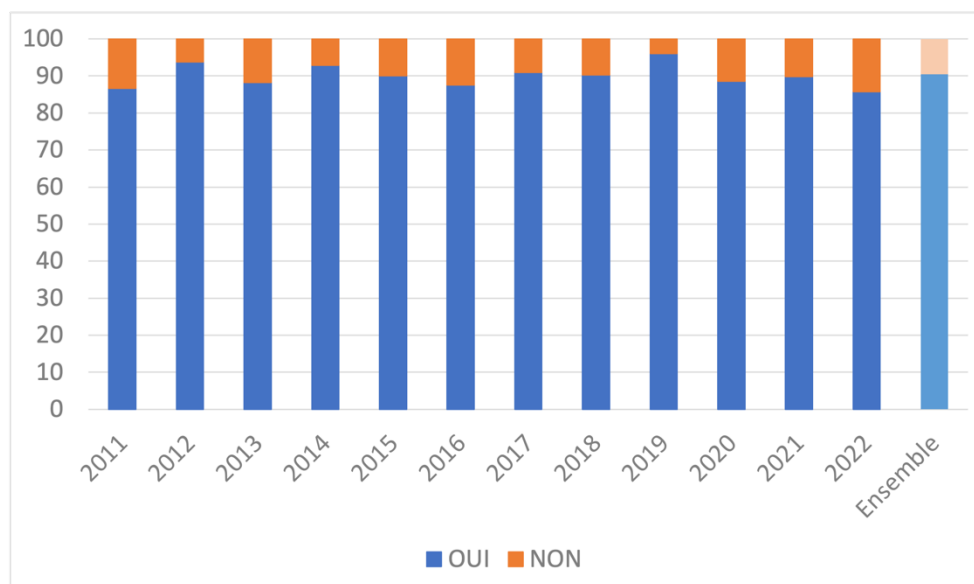
A noter que 7 % de nos répondant.e.s ont effectué une double licence (le plus souvent avec une autre discipline de SHS : histoire, géographie, philosophie, anthropologie).

C. L'après licence de sociologie

Arrêt des études

C'est presque 10 % (9,6 %) de nos répondant.e.s qui ont arrêté leurs études après la licence de sociologie, pourcentage pouvant osciller, selon les promotions, entre 4 et 14 % :

Poursuite d'études après la licence de sociologie par promotion (en %)



Le fort taux d'arrêt d'études (14 %) pour les diplômées et diplômés en juin 2022 interroge. Nous savons que la forte augmentation des candidatures en master (baby boom des années 2000, augmentation des personnes diplômées de licence, nécessité de plus en plus forte d'un bac+5) n'a pas été accompagnée d'ouvertures de places en master ces dernières années. En tant qu'enseignant.e.s, nous connaissons depuis 2 ans et en particulier pour l'année 2022 des étudiant.e.s qui n'ont pas obtenu d'inscription en master ; la presse s'en est également fait écho. Mais il est jusqu'à présent impossible d'avoir une vision globale du nombre de personnes empêchées de poursuivre leurs études après la licence²⁴. Ce fort taux d'arrêt d'études en 2022 s'explique peut-être ainsi, et si c'est le cas on peut espérer que ces étudiant.e.s soient admis.es en master l'année prochaine.

Interruption des études entre licence et master

10 % de nos répondant.e.s ont interrompu leurs études après leur licence de sociologie, le plus souvent (pour 28 répondant.e.s sur 33) durant une année. Sur ces 33 personnes, 11 ont interrompu leurs études pour réaliser un service civique, 10 pour voyager (voyage pouvant être

²⁴ La nouvelle plateforme « Monmaster », au-delà de ce que l'on peut lui reprocher, permettra peut-être de rendre visible le problème.

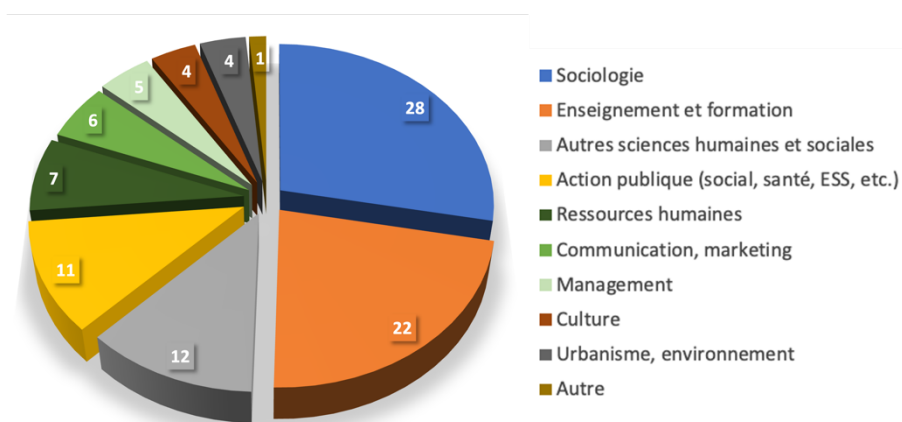
couplé à des périodes de travail), 6 pour travailler²⁵, 3 pour préparer des concours (2 en école de journalisme, 1 auxiliaire de puériculture) et une pour congé maternité²⁶.

Poursuite d'études

Nous le disions plus haut, presque 10 % de nos répondant.e.s ont arrêté leurs études après la licence de sociologie ; cela signifie que plus de 90 % (90,4 %, soit 293 personnes) ont poursuivi leurs études après la licence de sociologie. Seulement sept d'entre elles ont poursuivi dans une autre licence : licence professionnelle (deux personnes) ou licence d'une autre discipline. 14 d'entre elles (soit 5 %) ont poursuivi dans des diplômes autres que licence ou master, il peut s'agir de diplômes prolongeant la formation de sociologie tels que des diplômes du social (diplôme d'éducateur.rice spécialisé.e ou d'assistant.e de service social) ou un diplôme universitaire de criminologie ; mais il peut s'agir également, et pour moitié d'entre elles, de fortes réorientations : diplômes d'ostéopathie, d'ergothérapie, d'auxiliaire de puériculture, de menuiserie, de graphisme...

Au sein des 272 personnes qui ont poursuivi leurs études en master²⁷, 14 (soit près de 5 %) ont réalisé un double master, nous donnant donc 286 réponses de master. Cette poursuite en master s'est réalisée à 55 % au sein d'Aix-Marseille Université. Voici comment se répartissent, par domaines, ces 286 réponses :

Domaine du master après la licence de sociologie (en %)



Dans le questionnaire, cette question était une question à choix : nous proposons des catégories de domaines : sociologie, autres SHS, enseignement et formation, social, santé, culture... L'intitulé exact du master était également demandé dans la question suivante. Dans le traitement des réponses, nous nous sommes vite rendues compte qu'un master « intervention

²⁵ C'est parmi elles que l'on trouve les trois personnes qui ont interrompu leurs études pour plus d'un an ; l'interruption était pour raisons financières.

²⁶ Deux personnes ont simplement répondu « césure » à la question ouverte sans préciser ni l'activité ni la durée.

²⁷ Par volonté de simplification, nous avons intégré dans ces 272 personnes celles qui ont poursuivi leur licence de sociologie par une licence dans une autre discipline puis qui ont intégré un master. Dans le travail ultérieur, plus développé, que nous réaliserons, ces différentes trajectoires pourront être analysées séparément.

sociale » pouvait avoir été catégorisé en sociologie ou dans le domaine du social, un master sur le genre pouvait l'avoir été en sociologie, en « autres SHS » ou dans le domaine du social, etc. ; et les répondant.e.s n'avaient pas tou.te.s effectué le même choix. D'où la nécessité qui a été la nôtre de recatégoriser les réponses. Nous avons fait le choix de positionner en sociologie tous les masters généralistes de sociologie²⁸, de positionner en « autres SHS » tous les masters généralistes des autres disciplines que la sociologie (anthropologie, histoire, géographie...), et de positionner dans les domaines « action publique (social, santé, économie sociale et solidaire...) », « culture », « urbanisme », et « environnement » les masters de sociologie ou de SHS portant explicitement sur ces thématiques.

Nous pourrions également réaliser un autre regroupement en différenciant les masters de sociologie généralistes, les masters en enseignement et formation, les masters généralistes en autres sciences humaines et sociales, les masters en sociologie et SHS thématiques (action publique + culture + urbanisme + environnement) et les masters en RH, communication, marketing et management.

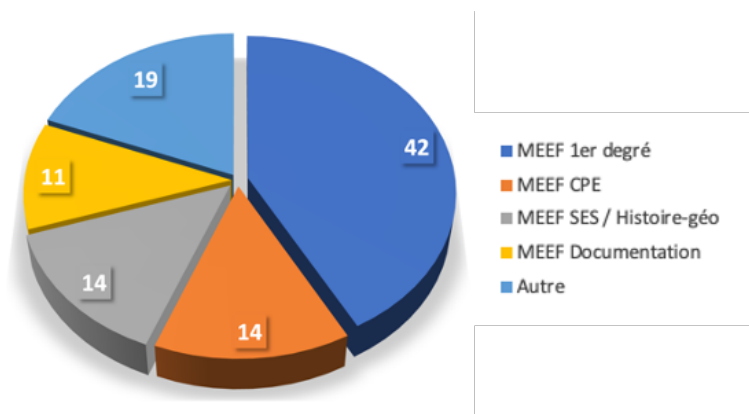
Domaine du master après la licence de sociologie (2^{ème} catégorisation, en %)



La poursuite en master « enseignement et formation » est donc importante, c'est le cas pour 64 de nos répondant.e.s. Parmi elles et eux, 36 ont spécifié de quel master MEEF il s'agissait :

²⁸ Même si nous avons bien conscience qu'une « couleur thématique » est donnée à ces masters généralistes de sociologie par le choix du sujet de mémoire. Toute catégorisation a ses limites.

Répartition des masters Enseignement (en %)



D. Le premier emploi

Nous allons maintenant nous intéresser aux étudiants et étudiantes qui, parmi nos répondant.e.s, ont terminé leurs études. Ils et elles sont au nombre de 175. Nous faisons l'hypothèse que le niveau de formation influe sur le premier emploi, sur son accès tout d'abord et également sur ses modalités. Pour analyser les réponses aux questions concernant le premier emploi, nous avons donc constitué cinq populations : celle qui a arrêté ses études après la licence de sociologie, celle qui a poursuivi dans une autre licence puis s'est arrêtée, celle qui a arrêté après un master, celle qui a arrêté ses études après avoir réalisé un double master, et celle qui a poursuivi dans un diplôme autre que licence ou master puis s'est arrêtée.

Situation face à l'emploi des personnes qui ont terminé leurs études (en %)

	En emploi	Au chômage	En inactivité	TOTAL
Arrêt après la licence de sociologie	70,8	16,7	12,5	100,0 (n=24)
Poursuite en licence	33,3	33,3	33,3	99,9 (n=3)
Poursuite en master	92,6	5,9	1,5	100,0 (n=136)
Poursuite en double master	100,0	0,0	0,0	100,0 (n=7)
Poursuite en autre diplôme	100,0	0,0	0,0	100,0 (n=5)
Ensemble	89,1	7,4	3,4	99,9 (N=175)

Il est bien évidemment compliqué de réaliser des pourcentages sur 3 (poursuite en licence) ou 5 (poursuite autres) personnes. C'est pourquoi, pour l'instant, nous ne conserverons dans l'analyse qui va suivre que trois populations : celle qui a arrêté ses études après la licence de sociologie (24 personnes), celle qui a arrêté après un master (136 personnes), et celle qui a arrêté ses études après avoir réalisé un double master (7 personnes)²⁹. Les différences entre la première et les deux suivantes sont, nous le verrons, importantes. Le taux de chômage pour la population qui a arrêté ses études après la licence de sociologie est de 16,7 %, comparable à celui des L3 ou M1 au niveau national toutes disciplines confondues (17 %) en octobre 2020 d'après l'enquête du Céreq³⁰. Le taux de chômage est beaucoup plus bas pour les deux autres populations : 5,9 % pour

²⁹ Nous conservons cette dernière population qui, même si elle est peu nombreuse, mérite d'être différenciée de la population ayant effectué un simple master.

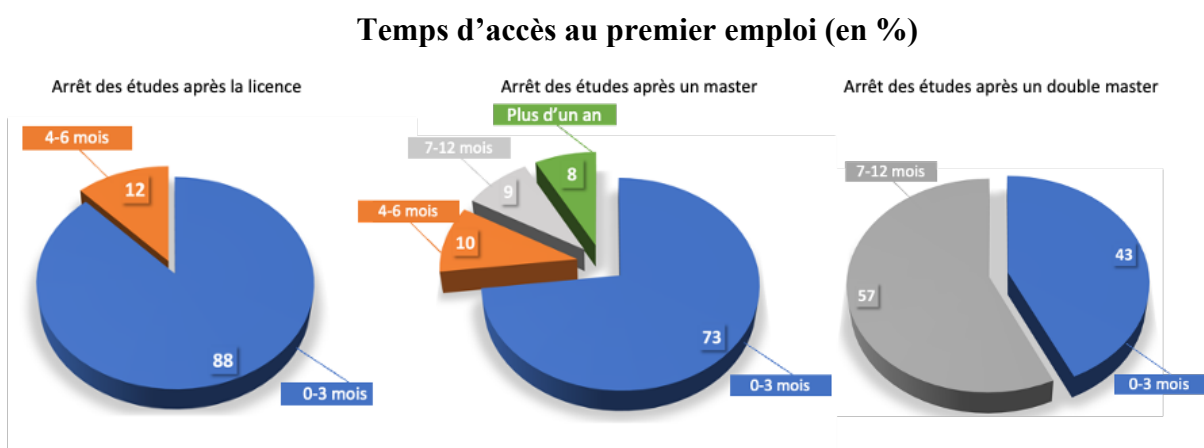
³⁰ Céreq, « Enquête 2020 auprès de la Génération 2017. Des parcours contrastés, une insertion plus favorable, jusqu'à... », *Bref*, 2022, n°422, p. 6. L'enquête Génération 2017 du Céreq porte sur la population sortie du système

ceux qui ont arrêté après un master et 0 % pour ceux qui ont effectué un double master ; alors qu'il était en moyenne, au niveau national pour des diplômé.e.s de master toutes disciplines confondues, de 10 % en octobre 2020³¹. Ces faibles taux de chômage semblent être une bonne nouvelle, mais au vu du taux de réponse à ce questionnaire il nous est impossible de savoir s'il n'est pas dû à un biais : les personnes les plus en difficulté sur le marché du travail ayant été plus nombreuses à ne pas répondre au questionnaire³².

Nous allons maintenant nous concentrer sur la situation de nos répondantes et répondants en emploi après avoir terminé leurs études en différenciant donc trois populations : celle qui a arrêté ses études après la licence de sociologie, celle qui a arrêté après un master, et celle qui a arrêté ses études après avoir réalisé un double master.

Temps d'accès à ce premier emploi

Le temps d'accès au premier emploi est plus court pour celles et ceux qui ont arrêté leurs études après la licence de sociologie : 88 % en ont trouvé un dans les trois mois, alors que c'est le cas de 73 % pour celles et ceux qui ont arrêté leurs études après un master, et de 43 % de celles et ceux qui ont réalisé un double master.



Mais comme nous allons le voir, le premier emploi occupé par celles et ceux qui ont arrêté après leur licence de sociologie ne correspond, pour 59 %, pas du tout à leur niveau d'études, et, pour 71 %, pas du tout à leur domaine de formation (il s'agit par exemple d'emplois d'hôte.sse d'accueil, de serveur.se.s en hôtellerie, de secrétariat...).

Ceci dit, pour les masters, le temps d'accès au premier emploi est beaucoup plus faible qu'on ne le pense généralement : près des trois quarts en trouvent un dans les trois mois, situation comparable à celle des diplômé.e.s de master d'Aix-Marseille Université toutes disciplines

éducatif en 2017 et questionnée 3 ans après cette sortie, soit en 2020. Des données plus récentes sont disponibles sur le site de l'INSEE mais elles font une seule modalité des « bac+2 ou plus » ne différenciant pas les diplômé.e.s de bac+2, bac+3 et bac+5.

³¹ Idem, p. 5.

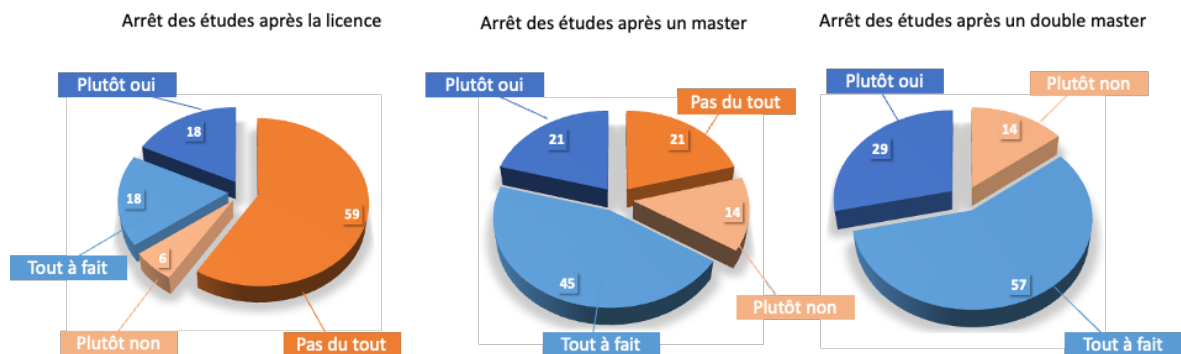
³² Et puis bien sûr, l'enquête du Céreq porte sur la situation 3 ans après l'arrêt des études alors que nos répondant.e.s ont obtenu un master entre 2009 et 2022.

confondues³³. La situation des doubles masters (43 % dans les 3 mois, 57 % entre 7 et 12 mois) est, au vu du nombre de répondant.e.s, probablement peu significative.

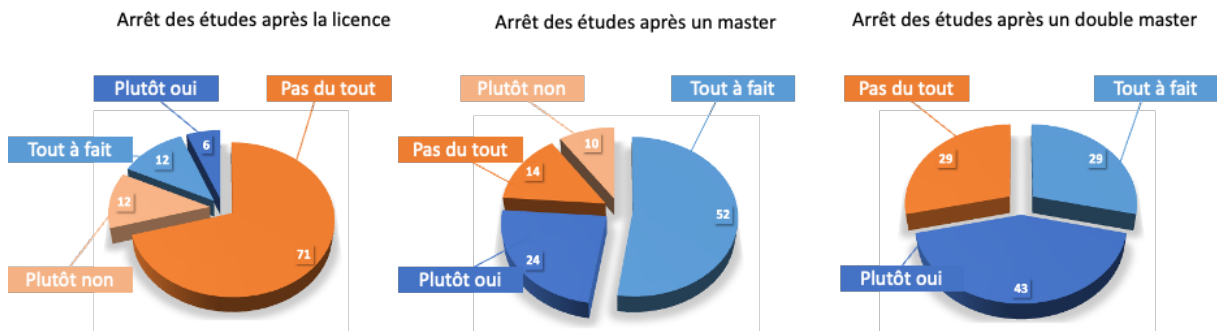
Correspondance de ce premier emploi avec le niveau d'études et le domaine de formation

La situation des étudiantes et étudiants qui ont arrêté leurs études après la licence de sociologie se différencie très nettement de la situation de celles et ceux qui ont arrêté après un master, qu'il soit simple ou double.

Correspondance du premier emploi avec le niveau d'études (en %)



Correspondance du premier emploi avec le domaine de formation (en %)



La situation des diplômé.e.s de master est plutôt satisfaisante. Pour celles et ceux qui ont obtenu un master, 66 % considèrent qu'ils et elles ont un premier emploi qui correspond tout à fait ou plutôt à leur niveau d'études, et 76 % un premier emploi qui correspond tout à fait ou plutôt à leur domaine de formation. Pour celles et ceux qui ont obtenu un double master, 86 % considèrent qu'ils et elles ont un premier emploi qui correspond tout à fait ou plutôt à leur niveau d'études, et 72 % un premier emploi qui correspond tout à fait ou plutôt à leur domaine de formation. Ainsi en matière de correspondance du premier emploi avec le niveau d'étude, l'avantage donné par un double master est important, nous allons le retrouver en matière de PCS et de salaire.

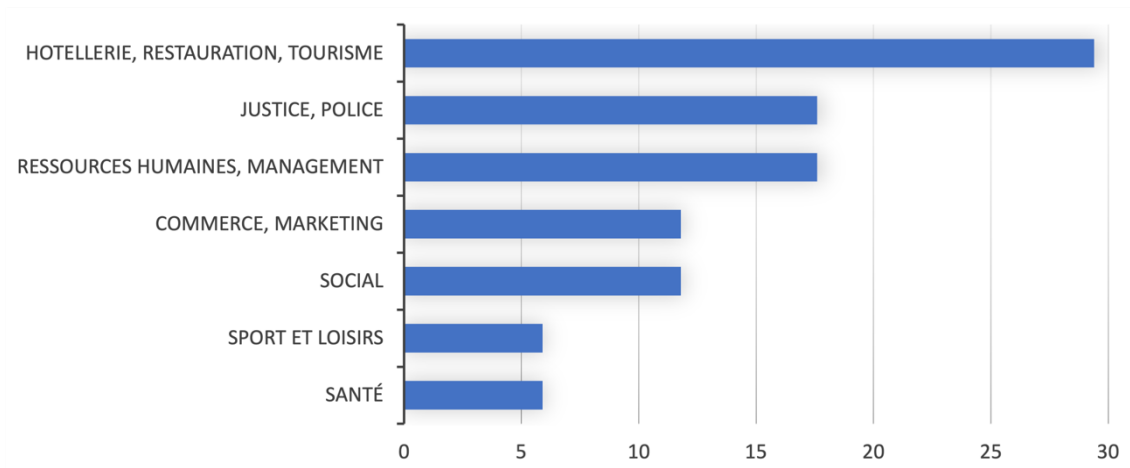
³³ Aix-Marseille Université, « Entrée dans la vie active. Suivi à 8 mois des diplômés de master 2019-2020 », *Les notes de l'OVE*, juillet 2021, n°90, p. 5 ; « Enquête d'insertion professionnelle. Suivi à 30 mois des diplômés de master 2017-2018 », *Les notes de l'OVE*, juillet 2021, n°91, p. 5.

Domaine d'emploi

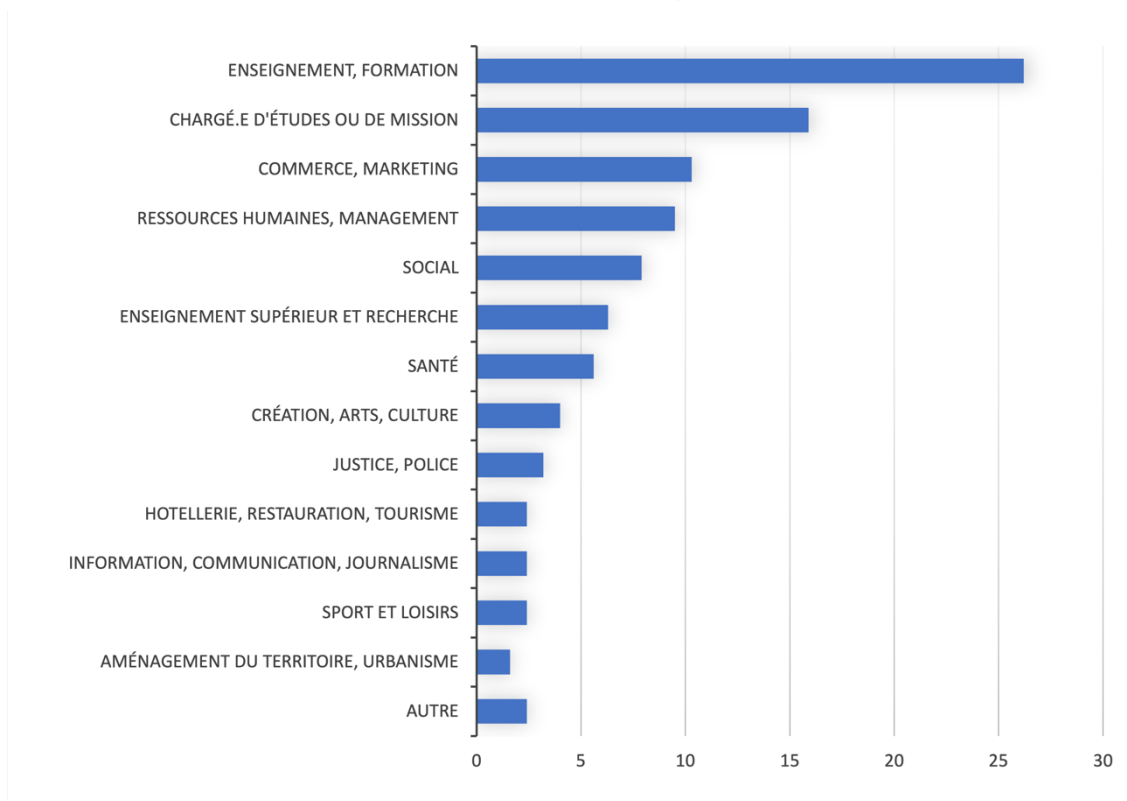
Nous ne gardons ici que deux populations : celle qui a arrêté ses études après la licence de sociologie et celle qui a arrêté après un master ; les modalités de la variable sont trop nombreuses pour réaliser des pourcentages sur les 7 personnes ayant réalisé un double master.

Domaine du premier emploi (en %)

Arrêt des études après la licence



Arrêt des études après un master



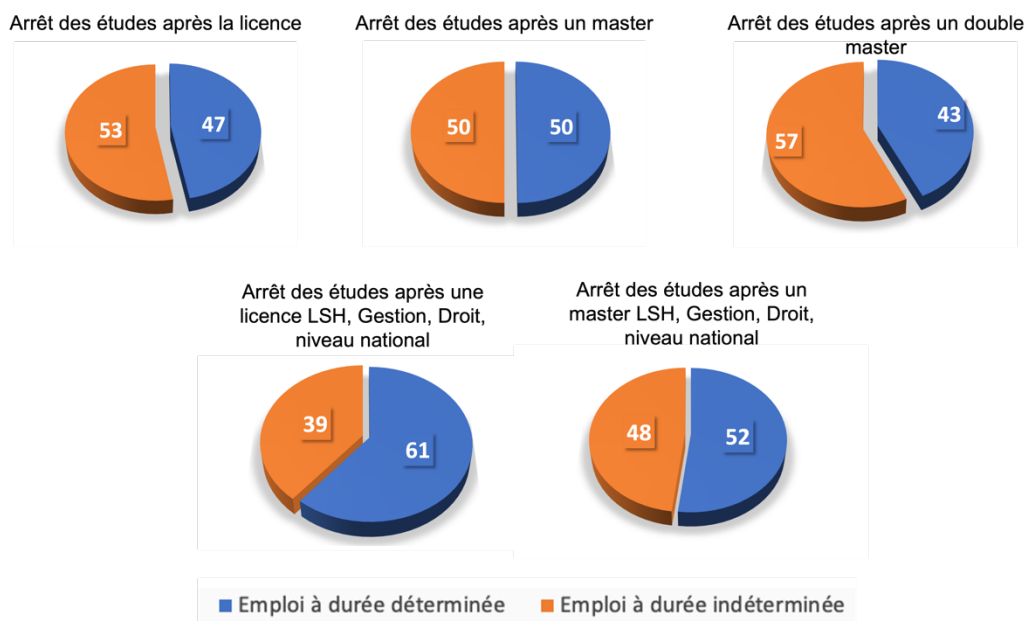
Une remarque générale : les domaines d'emploi sont plus variés pour les personnes qui ont poursuivi en master qu'en licence. Le questionnaire permettait un choix multiple en matière de

domaine d'emploi, mais nous avons décidé, au moment du traitement, de ne conserver qu'un choix en fonction de l'intitulé de l'emploi fourni dans une autre question. Toute catégorisation a ses limites et son choix dépend des objectifs des chercheur.e.s. Les masters de sociologie menant essentiellement aux emplois de chargé.e d'études et de chargé.e de mission, il nous a semblé important d'en faire une catégorie à part entière, même si ces emplois peuvent se décliner dans le domaine du social, de la santé, de la culture, de l'urbanisme... On trouve ainsi dans le domaine du social plutôt des emplois d'assistant.e social.e, d'éducateur.rice spécialisé.e... ; dans celui de la santé des emplois de profession intermédiaire ou cadre au sein d'organismes de santé et d'EHPAD ; dans celui de la culture des emplois de profession intermédiaire ou cadre au sein d'organismes culturels, emplois liés à l'organisation d'événements...

Type de contrat, statut de l'emploi

Nous avons fait le choix, pour produire des données comparables à celles fournies par le Céreq, de créer deux grandes catégories à partir des réponses à la question sur le type de contrat du premier emploi : l'emploi à durée indéterminée regroupant les CDI, les fonctionnaires et les indépendants (professions libérales, mais également auto-entrepreneurs³⁴...), et l'emploi salarié à durée déterminée regroupant tous les autres types de contrat : CDD, volontariat international, emplois aidés, services civiques, intérim...

Statut du premier emploi (en %)³⁵



Pour leur premier emploi, nos répondantes et répondants sont plus souvent en emploi à durée indéterminée que ne le sont les sortants du système éducatif à même niveau de diplôme au niveau

³⁴ D'où un choix que l'on peut questionner (l'auto-entrepreneuriat est-il un emploi à durée indéterminée, dans le sens d'une certaine sécurité de l'emploi ?), nous l'avons tout de même adopté pour, comme nous l'indiquions, des raisons de comparabilité avec les autres enquêtes et car cela concerne très peu de monde (moins de 3 % de nos répondant.e.s).

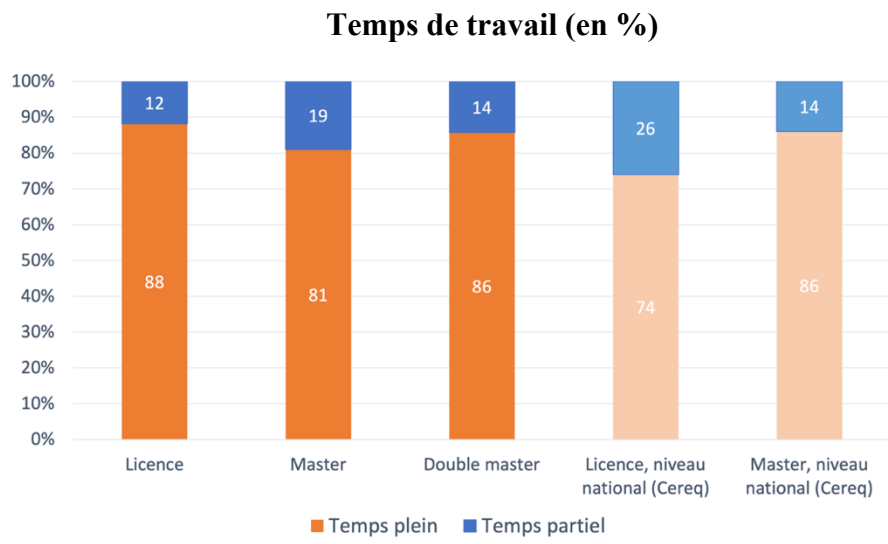
³⁵ Les données nationales proviennent de : Céreq, *Quand l'école est finie*, 2022, p. 47.

national³⁶ : c'est le cas de 53 % de nos répondant.e.s ayant arrêté leurs études après la licence de sociologie (39 % dans l'enquête du Céreq), de 50 % de nos répondant.e.s ayant arrêté leurs études après un master (48 % dans l'enquête du Céreq) et de 57 % après un double master.

Temps de travail de ce premier emploi

La population ayant arrêté après une licence travaille à 88 % à temps plein et à 12 % à temps partiel (avec la totalité de ces temps partiels qui sont des temps partiels subis). Alors que nationalement la population avec un niveau bac+3/4 en LSH, gestion et droit est plus souvent à temps partiel : elle travaille à 74 % à temps plein et à 26 % à temps partiel³⁷.

Le premier emploi de la population ayant arrêté après un master est à 81 % à temps plein et à 19 % à temps partiel, pour les doubles masters les temps pleins représentent 86 % et les temps partiels 14 % ; la moitié de ces temps partiel sont des temps partiels subis et donc la moitié sont des temps partiels choisis. Nationalement la population avec un niveau bac+5 en LSH, gestion et droit travaille à 86 % à temps plein et 14 % à temps partiel³⁸.



On le sait le temps partiel touche plus les femmes que les hommes, c'est également le cas parmi nos diplômé.e.s de master :

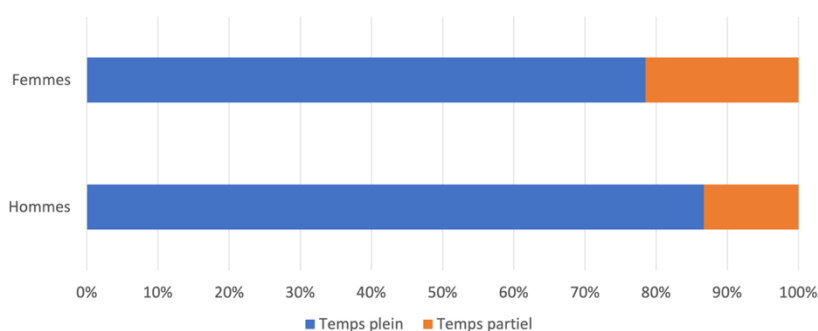
³⁶ Il est possible qu'il s'agisse d'un effet de période : nos répondant.e.s ont occupé un premier emploi entre 2009 et 2022 ; les répondant.e.s à l'enquête du Céreq l'ont occupé entre 2017 et 2020, or on sait que la précarité de l'emploi a augmenté de manière générale et en particulier pour les jeunes. Ainsi la part de salariés en CDD, intérim et apprentissage chez les moins de 25 ans était de 52 % en 2010 et de 57 % en 2021 :

<https://www.inegalites.fr/L-evolution-de-la-precarite-de-l-emploi-salarie>

³⁷ Céreq, *Quand l'école est finie*, 2022, p. 47.

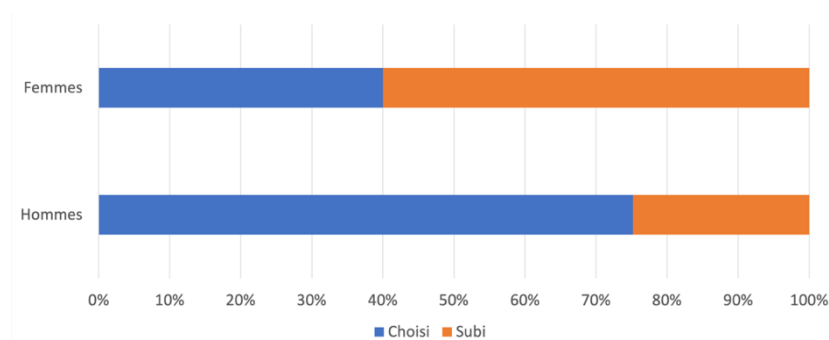
³⁸ Ibid.

Temps de travail du premier emploi en fonction du genre (en %)



On le sait également le temps partiel subi touche plus les femmes que les hommes. Malgré les petits effectifs concernés (4 hommes et 20 femmes à temps partiel), il peut être intéressant de regarder par genre la répartition choisi/subi de ces personnes dont le premier emploi était à temps partiel.

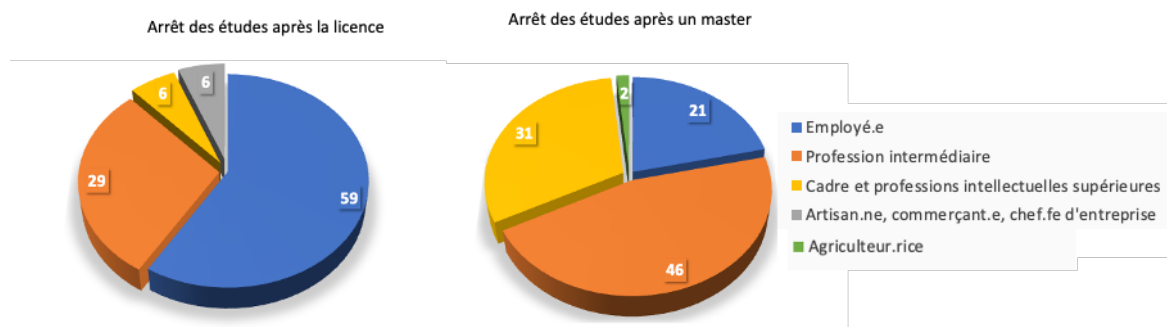
Temps de travail choisi ou subi par genre (en %)



Les inégalités de genre, que nous analyserons dans un prochain article, semblent bien présentes en matière de temps de travail chez les diplômé.e.s de master et ce dès le premier emploi.

PCS de ce premier emploi

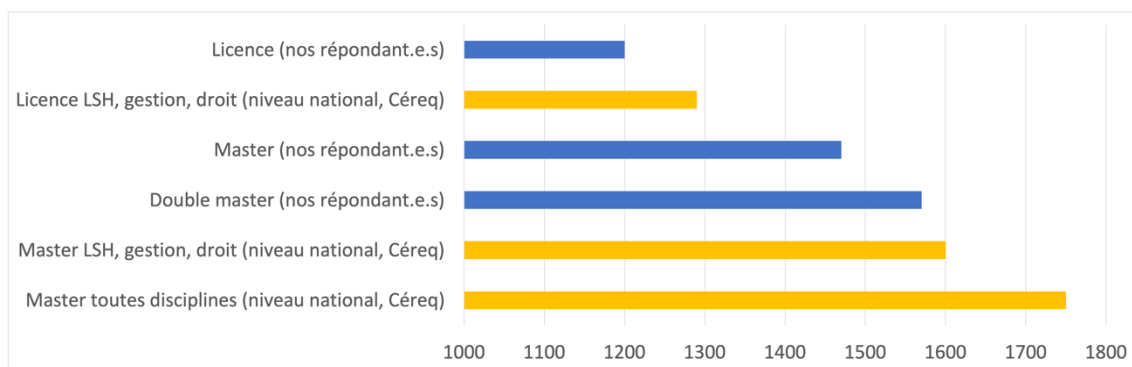
PCS du premier emploi (en %)



Peu de comparaisons sont possibles avec les deux autres types d'enquêtes. L'enquête du Céreq fournit quelques informations sur le premier emploi mais pas celle de la PCS. Les enquêtes de l'OVE d'AMU portent sur la situation 8 mois, 18 mois ou 30 mois après le diplôme de master (et non pas sur le premier emploi) toutes disciplines confondues et elles additionnent les cadres et les professions intermédiaires. Ceci étant, elles obtiennent une part de cadres et professions intermédiaires de 85 % à 8 mois. C'est dans notre enquête, et donc pour le premier emploi, une part de 35 % pour celles et ceux qui ont arrêté après la licence, et de 76 % pour celles et ceux qui ont arrêté après un simple master.

Salaire de ce premier emploi

Salaire mensuel médian par niveau de formation (en euros)



Commençons par regarder ce qu'il en est du salaire mensuel médian par niveau de formation, chez nos répondant.e.s et au niveau national à même niveau de diplôme et à disciplines proches.

Plusieurs remarques :

- Phénomène bien connu : les salaires sont moins élevés pour les étudiantes et étudiants diplômé.e.s des formations d'arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales (ALLSHS) essentiellement dû au fait que les domaines (enseignement, social, santé...) et les organisations (associations, organismes publiques...) dans lesquels ils et elles travaillent rémunèrent moins bien que d'autres domaines tels que les secteurs industriels, bancaire... et d'autres organisations, en particulier les entreprises. On retrouve ce phénomène pour celles et ceux qui ont arrêté après la licence : 1200 euros de salaire médian pour nos répondant.e.s au lieu de 1290 pour les diplômé.e.s de licence LSH, droit et gestion ; ce sont les diplômé.e.s de droit et gestion qui font augmenter la moyenne. On retrouve également ce phénomène pour celles et ceux qui ont arrêté après un master : 1470 euros de salaire médian pour nos répondant.e.s au lieu de 1600 pour les diplômé.e.s de master LSH, droit et gestion et 1750 euros pour les sortant.e.s de bac+5 toutes disciplines (comprenant donc les sortant.e.s d'écoles de commerce, d'écoles d'ingénieurs...) ³⁹.
- Autre constat basique : la différence entre les personnes ayant arrêté après la licence et celle ayant obtenu un master est importante : 270 euros en moyenne de plus pour nos

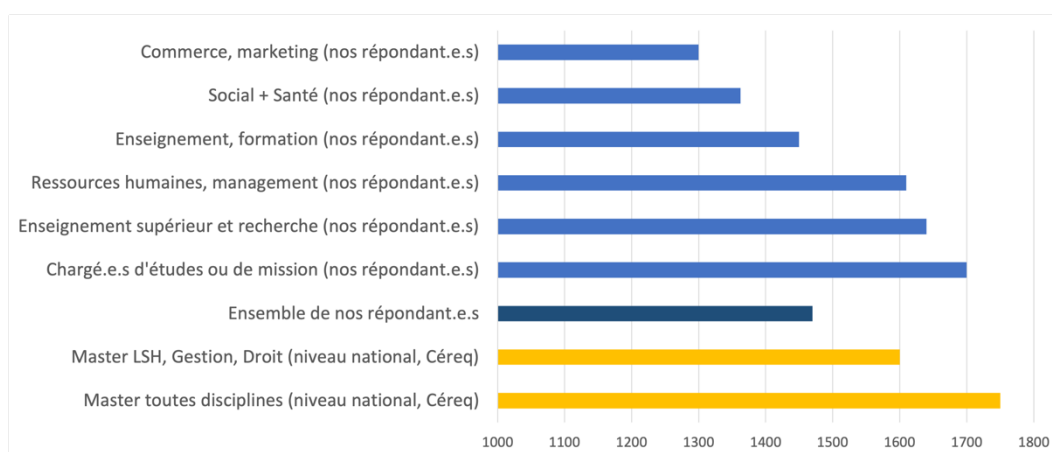
³⁹ Toutes les données nationales proviennent de Céreq, *Quand l'école est finie*, 2022, p. 47.

répondant.e.s diplômé.e.s de master que pour les diplômé.e.s de licence (+ 310 euros au niveau national).

- Dernier constat, dont on pouvait se douter mais aucune recherche à notre connaissance ne différencie la population ayant réalisé un double master : l'avantage donné par le double master est, dès le premier emploi, conséquent (même si notre population est peu nombreuse, pour rappel 7 personnes) : un salaire mensuel médian plus élevé de 240 euros.

En matière de salaire, il est donc particulièrement intéressant de regarder ce qui se passe en fonction du domaine d'activité. Il nous est possible de le faire pour la population des masters et en conservant 6 domaines : les 5 les plus nombreux (enseignement, formation / chargé.e d'études ou de mission / Commerce, marketing / RH, management / Enseignement supérieur et recherche) et en ayant regroupé deux domaines proches en termes de salaires (social + santé).

Salaire mensuel médian par domaine professionnel (en euros)



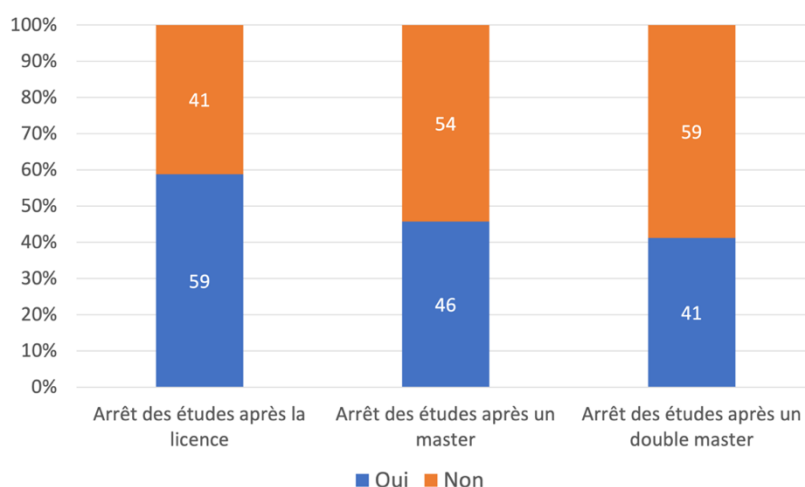
On retrouve ainsi ce que nous disions plus haut, peu de surprises dans ce graphique. Quelques mots toutefois sur les premiers emplois dans le secteur du commerce, il s'agit généralement de premiers emplois alimentaires occupés essentiellement dans la vente. Et une surprise malgré tout : les premiers emplois en tant que chargé.e d'études et chargé.e de mission – voie assez prévisible pour les sortant.e.s de master de sociologie et de sciences humaines et sociales – sont mieux rémunérés que ceux occupés dans le secteur des RH et du management.

Finalement le lien entre domaine d'emploi et type d'organisation employeur se retrouve également clairement dans le tableau ci-dessous.

Type d'employeur en fonction du domaine professionnel (en %)

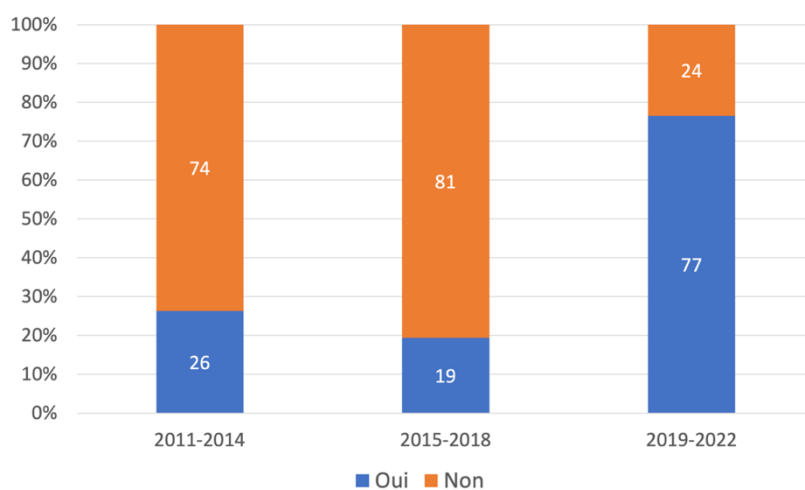
	Organismes publics	Entreprise privée	Association ou organisme à but non lucratif	Indépendant	TOTAL
Enseignement, Formation	88	6	6	0	100 (n=33)
Chargé.e d'études ou de mission	20	30	40	10	100 (n=20)
Commerce, marketing	0	100	0	0	100 (n=13)
Ressources humaines, management	17	83	0	0	100 (n=12)
Social+Santé	24	12	53	12	100 (n=17)
Enseignement supérieur et recherche	88	13	0	0	100 (n=8)
Ensemble	45	33	18	4	100 (N=103)

Premier emploi toujours occupé (en %)



Bien sûr, le pourcentage de celles et ceux qui occupent toujours leur premier emploi est bien plus important pour les cohortes récentes que pour les cohortes plus anciennes. Nous n'avons retenu ici que les répondant.e.s ayant obtenu un master (simple), les deux autres populations (sorties après la licence, ou ayant obtenu un double master) étaient trop peu nombreuses pour les découper en promotions. Nous avons construit trois groupes de promotion de master : celles et ceux qui ont obtenu leur master entre 2011 et 2014, celles et ceux entre 2015 et 2018, et finalement celles et ceux entre 2019 et 2022.

Premier emploi toujours occupé en fonction de l'année du master (en %)



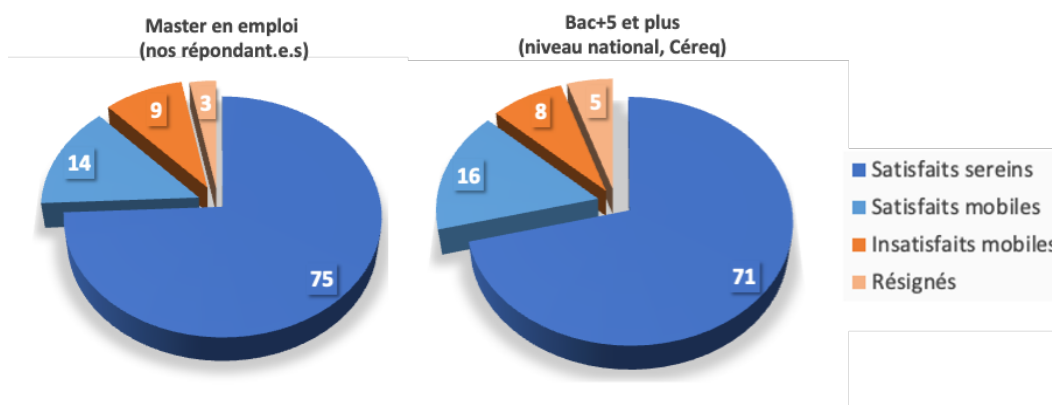
En matière de satisfaction face à l'emploi occupé, nous nous sommes inspirées de l'enquête du Céreq⁴⁰. Elle pose deux questions : « Etes-vous satisfait de votre emploi ? (oui/non) » et

⁴⁰ Céreq, *Quand l'école...*, p. 88-89.

« Cherchez-vous un autre emploi ? (oui/non) ». À partir de ces questions, elle élabore « quatre profils-types du rapport subjectif à l'emploi » : les « satisfaits sereins » qui sont satisfaits de leur emploi et n'en recherchent pas d'autre, les « satisfaits mobiles » qui sont satisfaits de leur emploi et en recherchent un autre, les « résignés » qui ne sont pas satisfaits mais ne recherchent pas d'autre emploi, et les « insatisfaits mobiles » qui ne sont pas satisfaits et recherchent un autre emploi.

Nous reprenons ces profils-types pour l'emploi occupé actuellement, donc à partir des réponses de celles et ceux qui occupent toujours leur premier emploi et de celles et ceux qui y ont répondu à propos de leur emploi en cours⁴¹.

Rapport subjectif à l'emploi occupé et souhait de mobilité (en %)



Les données concernant nos répondant.e.s sont comparables à celles concernant les bac+5 et plus au niveau national. Ainsi parmi nos répondant.e.s, 88 % sont satisfait.e.s de leur emploi actuel (que ce soit toujours leur premier emploi ou que cela en soit un nouveau) : 74 % sont des « satisfait.e.s serein.e.s » et 14 % des « satisfait.e.s mobiles ». Seulement 12 % sont insatisfait.e.s de leur emploi, dont 3 % de « résigné.e.s », 2 points de moins qu'au niveau national toutes disciplines confondues.

Finalement vous avez été 160, aux profils de poursuite d'études et de travail très variés, à accepter d'être recontacté.e.s pour un entretien ou pour venir faire part de votre expérience lors d'un cours ou d'une journée des métiers de la sociologie, et nous vous en remercions !! Nous ne tarderons pas à vous recontacter.

⁴¹ Mais seulement pour celles et ceux qui ont arrêté leurs études après un master (simple et double regroupés), la population ayant arrêté après la licence de sociologie étant trop peu nombreuse pour que ces calculs aient du sens.

Annexe

M. Rossignol-Brunet, « Entrer en sociologie. Profils et débuts de parcours des néo-bachelier.e.s admis.e.s en licence sur APB », *Socio-logos*, 2021, n°15, p.18.

Annexe 1. Cote sociale en fonction de la PCS des deux représentants légaux

Cote sociale utilisée	Origine sociale du père ou de la mère (DEPP)	Si autre référent légal
Très favorisée	Deux "Favorisée A"	
Favorisée	"Favorisée A" et "Favorisée B"	
Plutôt favorisée	"Favorisée A" et "Moyenne"	
	"Favorisée A" et "Défavorisée"	
	Un(e) "Favorisée A"	
	Deux "Favorisée B"	
Moyenne supérieure	"Favorisée B" et "Moyenne"	
	"Favorisée B" et "Défavorisée"	
Moyenne	Un(e) "Favorisée B"	
	Deux "Moyenne"	
Défavorisée	"Moyenne" et "Défavorisée"	
	Un(e) "Moyenne"	
		"Moyenne" ou plus
Très défavorisée	Deux "Défavorisée"	
	Un(e) "Défavorisée"	
		"Défavorisée" ou non renseignée

Les catégories « favorisée A », « favorisée B », « moyenne » et « défavorisée » renvoient à la nomenclature utilisée par la DEPP dans ses analyses. Il s'agit d'un regroupement de PCS, bien souvent utilisé pour le seul parent 1. Malgré la pertinence de cette nomenclature (Merle, 2013), on a ici voulu tenir compte de la PCS de chacun des deux parents.

Catégorie favorisée A : professions libérales, cadres de la fonction publique, professeurs et assimilés, professions de l'information, des arts et du spectacle, cadres administratifs et commerciaux d'entreprise, ingénieurs, cadres techniques d'entreprise, instituteurs et assimilés, chefs d'entreprise de dix salariés ou plus.

Catégorie favorisée B : professions intermédiaires de la santé et du travail social, clergé, professions intermédiaires administratives de la fonction publique, professions intermédiaires administratives du commerce ou des entreprises, techniciens, contremaîtres, agents de maîtrise, retraités cadres et professions intermédiaires.

Catégorie moyenne : agriculteurs exploitants, artisans, commerçants et assimilés, employés civils, agents de service de la fonction publique, policiers et militaires, employés administratifs d'entreprise, employés de commerce, personnels de service direct aux particuliers, retraités agriculteurs exploitants, retraités artisans, commerçants ou chefs d'entreprise.

Catégorie défavorisée : ouvriers qualifiés, ouvriers non qualifiés, ouvriers agricoles, retraité employés ou ouvriers, chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle.

Table des matières

A.	Qui sont nos répondantes et répondants ?	3
	En termes de genre.....	3
	En termes de baccalauréat	4
	En termes d'origine sociale.....	6
B.	Les parcours de nos répondantes et répondants du baccalauréat à la licence de sociologie ?	8
	Licence de sociologie = 1 ^{ère} inscription ?	8
	Durée d'obtention de la licence	9
C.	L'après licence de sociologie	10
	Arrêt des études	10
	Interruption des études entre licence et master	10
	Poursuite d'études.....	11
D.	Le premier emploi	13
	Temps d'accès à ce premier emploi	14
	Correspondance de ce premier emploi avec le niveau d'études et le domaine de formation.....	15
	Domaine d'emploi	16
	Type de contrat, statut de l'emploi	17
	Temps de travail de ce premier emploi	18
	PCS de ce premier emploi.....	19
	Salaire de ce premier emploi.....	20
	Poursuite dans ce premier emploi et niveau de satisfaction de l'emploi en cours	22